

Le 5 avril 2013

Madame Marie Malavoy,
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
600, rue Fullum
Montréal (Québec) H2K 3L6

Objet : appui aux centres d'éducation populaire d'InterCEP

Madame la Ministre,

Nous voulons, par la présente, exprimer notre appui à la démarche des six centres d'éducation populaire de Montréal, regroupés dans une alliance, l'interCEP, afin d'obtenir une rencontre avec vous. Ils souhaitent vous présenter la situation dans laquelle ils se trouvent depuis qu'ils ont appris par la Commission scolaire de Montréal (CSDM) la fin de leur bail en mai 2015.

Depuis 40 ans, les six centres d'InterCEP occupent des anciennes écoles prêtées par la CSDM dans les quartiers les plus sensibles de Montréal. De plus, la CSDM leur accorde une subvention à la mission. Or, comme celle-ci n'a plus les moyens financiers de soutenir les centres, elle leur a indiqué la fin de cet engagement.

Cette situation causera des torts très importants à l'éducation populaire dans six quartiers de Montréal parmi ceux qui en ont le plus besoin. Depuis 40 ans, ces centres offrent des activités et des services à la population la plus défavorisée de Montréal. Les personnes qui seront touchées par la disparition possible de ces centres sont composées de familles, de personnes seules, de personnes qui vivent sous le seuil de la pauvreté, de communautés immigrantes, d'enfants présentant des troubles affectifs ou des retards de développement. Ces centres constituent un milieu de vie chaleureux et vivant, un lieu d'apprentissage, d'entraide et d'implication collective.

Ces centres leur permettent d'acquérir des connaissances, de briser leur isolement et de développer des compétences parentales avec leurs interventions auprès des familles. Ils offrent des activités à tarif réduit pour les personnes à faible revenu.




En renforçant l'autonomie de toute la population, ces centres sont un bien commun qu'il faut préserver intégralement.

En regard du droit à l'éducation pour tous et toutes, nous croyons que votre ministère a une responsabilité sur ce plan auprès des populations desservies par ces centres. Nous considérons que le ministère de l'Éducation peut contribuer à la solution pour assurer la pérennité de ces centres.

Nous vous remercions à l'avance de l'intérêt que vous porterez à leur demande et aux partenaires qui les appuient dans la lutte à l'exclusion, la pauvreté et pour l'éducation tout au long de la vie.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, nos salutations les meilleures.



Ronald Cameron
Directeur général

c.c. par courriel

Benoît Lord, directeur général, direction@aepp.ca
Ateliers d'éducation populaire du Plateau

Donald Nolet, coordonnateur, carrefour.anim@cscdm.qc.ca
Carrefour d'éducation populaire Pointe Saint-Charles

Serge Séguin, directeur général, srseguin@ceda22.com
Comité d'éducation aux adultes de Petite Bourgogne et de St-Henri (CEDA)

Loriane Séguin, directrice générale, cscs.direction@cscdm.qc.ca
Comité social Centre-Sud

Louise Montgrain, directrice général, montgrain.l@cscdm.qc.ca
Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve,

Centre éducatif et communautaire René-Goupil (quartier Saint-Michel)

